ALLOCUTION

DE

MONSIEUR LE PRESIDENT NATIONAL DES COMMUNES ET VILLES UNIES DU CAMEROUN

(C V U C)

A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DU PREMIER CONGRES DES FORETS COMMUNALES D'AFRIQUE CENTRALE

Mardi 3 mai 2011 - hôtel Hilton - Yaoundé

Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune, Représentant personnel du Chef de l'Etat,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC),

Monsieur le président de la Fédération Nationale des Communes Forestières de France,

Monsieur le président de l'Association des Communes forestières du Cameroun,

Mesdames et Messieurs les Magistrats Municipaux de l'Association des Communes et viles Unies du Cameroun, très chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Distingués invités

Je voudrais d'emblée vous souhaiter à tous, au nom des Magistrats Municipaux de l'Association des Communes et Villes Unies du Cameroun, et, en mon nom propre, une chaleureuse et cordiale bienvenue dans cette salle de l'Hôtel Hilton de Yaoundé, à l'occasion de la tenue du 1^{er} congrès des Forêts Communales d'Afrique Centrale.

Je salue tout particulièrement la présence de Monsieur le Ministre des forêts et de la Faune, ici présent en sa double qualité de représentant personnel du Chef de l'Etat, son Excellence Monsieur PAUL BIYA, d'une part ; et de Chef du département ministériel qui assure la mise œuvre de la politique gouvernementale camerounaise en matière de gestion des forêts, d'autre part, pour l'honneur et le privilège qu'ils ont bien voulu nous faire en prenant la décision de présider les travaux des présentes assises.

L'Association des Communes et Villes unie du Cameroun tient par ma voix, à lui adresser se très sincères remerciements.

J'aimerais ensuite saisir l'opportunité qui m'est ainsi offerte, pour exprimer très sincèrement toute notre gratitude à monsieur le Président de la République, son excellence Monsieur PAUL BIYA, pour avoir bien témoigné du très haut intérêt qu'il manifeste pour la problématique de gestion des forêts, et surtout de son engagement pour la mise en œuvre de la décentralisation dan notre pays.

Egalement, je tiens à remercier la Fédération Nationale des Communes Forestières de France (FNCOFOR) pour son soutien technique et financier, et, les communes forestières d'Afrique Centrale pour la confiance placée en l'association des Communes forestières du Cameroun, en tant que principal organisateur de ces assises.

Je remercie enfin l'honneur qui est ainsi fait par ricochet, à l'ensemble des magistrats municipaux camerounais à travers leur association, les Communes et Villes Unies du Cameroun, mouvement municipal organisé sur une base unitaire et décentralisée, dont l'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM) est l'un des regroupements thématiques.

Monsieur le Ministre, représentant personnel du Chef de l'Etat,

Votre présence parmi nous ce jour, ainsi que celle de vos collègues membres du Gouvernement, tout en rehaussant la solennité de cette rencontre, témoignent de l'importance accordée par la Gouvernement camerounais au développement et à la dynamisation des collectivités territoriales Décentralisées reconnues comme niveau pertinent d'intervention. Cette reconnaissance s'est traduit dans les lois de 2004 par le transfert de compétences, parmi lesquelles celles relatives à la gestion des forêts communales et à la protection de l'environnement.

C'est le lieu pour moi de dire que le présent congrès traduit à dessein le souci des collectivités camerounaise de voir mieux organiser l'exercice de ces nouvelles compétences, et, constitue une opportunité d'échange d'expériences entre communes d'Afrique Centrale, d'Afrique et l'Ouest et d'Europe.

Ce congrès devrait également favoriser l'harmonisation des interventions entre les communes d'Afrique Centrale, qui sont liées par la géographie, l'histoire, la sociologie, mais aussi par les mêmes défis dont celui lié à la gestion raisonnée du non moins important massif forestier du bassin du Congo, le deuxième plus important au monde après celui de l'Amazonie.

Les Communes et villes du Cameroun, quant à elles, tiennent à faire savoir qu'elles seront attentives aux résultats et résolutions de ce Congrès, et entendent veiller, aux côtés des autres acteurs concernés à leur mise en œuvre efficiente, car, nous savons que cela ne peut que nous être bénéfique dans la perspective d'une gouvernance communale des forêts et de l'environnement.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, des rencontres de ce genre sont des lieux du donner et du recevoir, le lieu idoine de s'évaluer et / ou s'auto- évaluer, et, de se projeter.

C'est ainsi qu'il me plait de relever que nous avons le devoir de rechercher au cours de ce Congrès, des stratégies, des voies et moyens nécessaires à une gestion durable, adéquate et appropriée de réserves forestières communale d'Afrique Centrale tout comme des espaces menacé par l'érosion des sols, la dégradation du couvert végétal et les sécheresses chroniques.

C'est le lieu de bien esquisser les obligations des collectivités et de mieux les positionner dans cette impérieuse activité aux côtés des autres intervenants, dont l'Etat dans la perspective de faire de la commune un acteur avec lequel les gouvernements et les partenaires divers doivent compter pour gérer durablement les forêts, préserver l'environnement et la biodiversité, et lutter contre les changements climatiques.

Nous ferons alors de notre action dans ce domaine sensible, une nécessité du présent, de par notre positionnement d'acteur de base, et une garantie pour l'avenir des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, de par notre action de proximité.

Vivent les Communes forestières d'Afrique Centrale,

Vivent les Communes et Villes Unies du Cameroun,

Vive la décentralisation.

Je vous remercie de votre bienveillante attention./